

# BON POUR LA TÊTE, Édition du 12 juillet 2024

## Culture / La question jurassienne, affaire réglée ou pas ?



NORBERT CREUTZ



© Bernard Willemin (Bévi), Galerie du Sauvage

Pour le 50ème anniversaire du référendum décisif de 1974, le producteur et réalisateur Pierre-Alain Meier signe un documentaire en forme de montage d'archives qui retrace la longue lutte pour l'autonomie jurassienne. Instructif et polémique, à l'image des personnalités qu'il met en avant, « Sans Roland Béguelin & Marcel Boillat, pas de canton du Jura! » relance le débat.

Retraité faussement tranquille, le cinéaste jurassien Pierre-Alain Meier a une nostalgie tenace: celle d'une époque où l'on n'hésitait pas à secouer le cocotier pour faire avancer les choses et corriger des injustices, même en Suisse. Producteur d'une quarantaine de films à travers ses compagnies basées à Zurich et Genève, pionnier des coproductions avec des pays lointains (Burkina Faso, Argentine, Cambodge, etc.), il est retourné dans son village d'Undervelier, près de Delémont, mais le virus du cinéma ne l'a pas quitté. En témoigne aujourd'hui ce documentaire bricolé entièrement à partir d'images d'archives trouvées sur Internet et qui pourtant se tient! Un sorte d'essai qui se veut avant tout didactique sans pour autant devenir de l'eau tiède télévisuelle. Bref, un film fièrement indépendant, comme le canton qui l'a inspiré.

S'agissant pour l'essentiel d'images TV-vidéo repiquées et donc de qualité médiocre, il ne fait pas de doute que sa destination finale seront les petits écrans de toute sorte. Mais pour l'heure, le film circule crânement en salles, profitant de l'anniversaire du fameux référendum de 1974 qui acta la création d'un canton du Jura. Au-delà de sa base naturelle limitée (les quelques salles du Jura bernois ont refusé de le programmer), c'est aux publics locaux et aux exploitants de s'annoncer, comme cela a déjà été fait à Genève, Lausanne ou Vevey! Et cela en vaut la peine, tant l'expérience, surtout suivie d'une discussion, s'avère enrichissante. Car cette aventure jurassienne, qui la connaît encore? Et qui comprend vraiment qu'elle ne soit toujours pas terminée, comme l'a prouvé le récent référendum de Moutier?

## **Roland Béguelin superstar**

Le premier parti pris du film est d'assumer une certaine subjectivité et ceci dès ses premiers cartons-texte (pas de voix off ici) qui avouent une déception personnelle du cinéaste à son retour au pays. Il y a aussi le titre lui-même, qui met en avant les plus irréductibles. L'auteur fait en effet la part belle à Roland Béguelin (1921-1993), largement reconnu comme le «père fondateur» du nouveau canton, adhérant implicitement à sa vision d'un combat inachevé tant que le Jura ne sera pas réuni.

Quant à la figure encore plus controversée de Marcel Boillat (1929-2020), elle est là pour rappeler que rien ne bouge sans une certaine violence, aussi regrettable cela soit-il. Pourtant, l'essentiel de ce long-métrage d'une heure et demie est strictement historique et instructif. De l'origine de la «question jurassienne» à la suite du Congrès de Vienne de 1815, où ces terres de

l'ancien évêché de Bâle furent rattachées au canton de Berne en compensation pour sa perte du pays de Vaud, aux consultations populaires en cascade de 1974 arrachées de haute lutte au gouvernement bernois, on y revisite toutes les étapes essentielles. On redécouvre aussi l'incontournable figure de proue du Rassemblement Jurassien, ce Roland Béguelin de Tramelan (commune restée bernoise!) qui fit de la cause autonomiste le combat d'une vie. Sa belle prestance, son verbe à la fois ferme et réfléchi, son tandem gagnant avec le plus réaliste Roger Schaffter, qui entra au nouveau gouvernement quand Béguelin préféra poursuivre la lutte. Un homme non exempt de contradictions (passionnément francophile, il soutint l'Algérie française), mais qui sortait assurément du lot par la clarté de sa vision et la constance de sa détermination.

## **Boillat, Furgler et les autres**

Les rôles des autres, ici simples figurants, sont réduits à la portion congrue. Le PDC Francois Lachat ne se manifeste qu'aux moments de fait accompli; seule femme en vue (c'était l'époque), Valentine Friedli ose saluer l'efficacité des actions coup de poing des groupuscules extrémistes. Quant au représentant de ceux-ci, Marcel Boillat, condamné pour terrorisme (la mise à feu de fermes vendues à la Confédération pour y installer une place d'armes) puis évadé et exilé en Espagne, il n'apparaît vraiment que dans les vingt dernières minutes comme un fort sympathique agitateur. Opinions de l'auteur ou simple résultat de ce que les opérateurs d'actualités cinématographiques, de reportages TV ou des téléjournaux romands et alémaniques avaient enregistré à l'époque?

De manière tout aussi frappante, les rares défenseurs du point de vue pro-bernois semblent cruellement manquer de vision. Autre contradicteur de Béguelin, le journaliste genevois et futur conseiller national libéral Jacques-Simon Eggly paraît surtout d'une rare suffisance, alors même qu'il défend le droit légitime de la population, fût-elle immigrée germanophone, à son autodétermination!

Sans même parler du conseiller fédéral Kurt Furgler, dont le cinéaste fait l'incarnation d'une hypocrisie typiquement helvétique dénoncée par Béguelin. Autant de choix sûrement délibérés de «laisser parler l'image». Une image sélective, mais garantie non trafiquée...

## **Inertie helvétique, quand tu nous tiens**

Pour les Jurassiens, un tel film remplit sûrement une importante fonction mémorielle. Pour les autres, dont l'auteur de ces lignes, il fait ressurgir toute une épopée dont on n'avait pas forcément imaginé l'ampleur. Eh oui, la Suisse aussi a connu son propre mouvement indépendantiste, qui a même réussi à faire bouger des lignes! Mais comme souvent, la victoire est amère, et c'est ce que rappelle la fin du film. Après sa création officielle de 1978, qui revint en fait à une partition, la «République et Canton du Jura» n'a pas réussi à convaincre les trois districts restés bernois (La Neuveville, Courtelary et Moutier) de la rejoindre. Une affaire de gros sous, pour l'essentiel, l'attractivité économique du nouveau Canton n'étant jusqu'ici pas évidente.

Moutier a fini par se décider et le film se clôt logiquement sur ce dernier événement qui aurait pu relancer un mouvement. Sauf que tout se joue désormais commune par commune, tel village voisin pouvant décider de rester bernois tandis que d'autres, plus loin, ne sauraient plus rien contester légalement. Quel petchi, quel gâchis! Et si on avait plutôt fait preuve de vision historique et politique, reconnaissant d'emblée au Jura son unité géographique et culturelle au lieu de s'employer par tous les moyens à mettre des bâtons dans les roues à ses aspirations autonomistes? Marcel Boillat serait-il devenu un réfugié politique en Espagne? Roland Béguelin serait-il mort d'un cancer? Imposer une nouvelle technologie qui bouleversera nos vies est décidément plus facile que de modifier une frontière somme toute fictive et des habitudes administratives.

Vous l'aurez compris, ces dernières considérations ne figurent pas dans le film de Pierre-Alain Meier. Mais les bons documentaires ont l'art de susciter toutes sortes de questionnements connexes. Et malgré son titre bien prosaïque, *Sans Roland Béguelin & Marcel Boillat, pas de canton du Jura!* est assurément de ceux-là.

**«Sans Roland Béguelin & Marcel Boillat, pas canton de Jura!», documentaire de Pierre-Alain Meier (Suisse 2024). 97 min.**

**Séances spéciales en présence du réalisateur et d'autres intervenants : <https://www.outside-thebox.ch/sansroland/>**